



organisation des professionnels des technologies  
de l'information et de la communication



## VISION ET PLAN D'ACTIONS DU SECTEUR PRIVE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU SENEGAL



WWW

Document d'orientation et de plaidoyer proposé par OPTIC  
Décembre 2012



Deutsche Gesellschaft  
für Internationale  
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



# SOMMAIRE



<b>1.</b>	<b>INTRODUCTION</b>	3
<b>1.1.</b>	<b>Contexte et justifications</b>	3
<b>1.2.</b>	<b>Présentation OPTIC</b>	5
<b>2.</b>	<b>RAPPEL DES PRINCIPALES CONTRAINTES DU SOUS SECTEUR DES TIC</b>	7
<b>3.</b>	<b>VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES</b>	9
<b>4.</b>	<b>PLANS D'ACTIONS</b>	10
<b>Axe 1 :</b>	<b>Environnement du secteur des TIC</b>	11
<b>Axe 2 :</b>	<b>Développement, accès aux marchés et aux financements</b>	14
<b>Axe 3 :</b>	<b>Créativité et innovation</b>	16
<b>Axe 4 :</b>	<b>Développement des ressources humaines</b>	18
<b>Axe 5 :</b>	<b>Organisation professionnelle forte au service de ses membres</b>	19

# INTRODUCTION

## 1.1. Contexte et justifications

Pour faire du Sénégal un pays émergent, le Gouvernement a entrepris la mise en œuvre d'une Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) autour de l'approfondissement des réformes en cours et l'introduction de l'approche grappe dans les secteurs à fort potentiel de valeur ajoutée.

La Stratégie de Croissance accélérée (SCA) vise à rendre opérationnel l'axe «Création d'opportunités économiques et de richesses » du Document de Politique Economique et Sociale (DPES), document par lequel la politique économique est centrée sur la lutte contre la pauvreté et la croissance.

Les TIC et Téléservices constituent une des grappes de croissance retenues par le gouvernement du Sénégal compte tenu du fort potentiel du sous secteur en termes de création de richesses et d'emplois. En effet, il représente actuellement environs 10 % du PIB . A l'horizon 2015, le sous secteur des TIC représentera 15 % du PIB selon les prévisions de la SCA. L'objectif visé est de réduire fortement le gap numérique entre le Sénégal et les pays développés d'ici 2015 et que l'accès aux TIC soit généralisé et fasse partie de la culture et de la vie des Sénégalais.

S'inscrivant dans la continuité et pour consolider les acquis, la Stratégie Nationale de Développement Economique et Social (SNDES) 2013-2017, qui prend le relais du DPES, met l'accent sur la création de richesses, le renforcement de la gouvernance, le développement des secteurs stratégiques ayant des impacts significatifs sur l'amélioration du bien-être des populations et la demande sociale.

Ainsi, pour faire jouer au sous secteur des TIC un rôle capital dans la croissance et la production du pays, le SNDES a défini les objectifs stratégiques suivants :

- **développer l'économie numérique**, grâce à l'extension vers une licence globale pour tout opérateur, la création des pôles technologiques et consolidation des incubateurs d'entreprises en TIC, l'appui à l'émergence de l'industrie des TIC, l'élaboration et mise en œuvre d'une stratégie nationale de développement de l'économie numérique et la mise en œuvre des mesures incitatives prévues dans le cadre de la loi sur la société de l'information ;
- **réduire la fracture numérique** à travers la mise en place d'infrastructures d'accès aux TIC, la promotion de l'Internet à très haut débit, le développement du service universel des Télécommunications et le parachèvement du passage de l'audiovisuel analogique au numérique ;

- **démocratiser l'accès et l'utilisation des TIC** par la formation et sensibilisation de la population sur les opportunités offertes par le secteur ;
- **Promouvoir la bonne gouvernance numérique** grâce à l'amélioration du fonctionnement de l'administration avec les services en ligne, l'élaboration d'un Plan National Géomantique (PNG) et l'élargissement et la consolidation des missions de régulation et d'observatoire.

Il s'y ajoute, que l'érection d'un département ministériel dédié au sous secteur des TIC lors du réaménagement de l'équipe gouvernementale intervenue en octobre 2012, traduit la volonté des nouvelles autorités d'accorder plus d'importance à l'économie numérique perçue comme un levier clé de la croissance économique. Cette orientation est également de nature à encourager les partenaires techniques et financiers pour un engagement plus significatif dans la réalisation des projets de réformes en cours ou à engager.

Dans ce contexte, et en vue de contribuer au développement des entreprises évoluant dans le sous secteur des TIC, l'Organisation des Professionnels des Technologies de l'information et de la Communication (OPTIC), avec l'appui du Programme d'Appui à la Croissance et à la Compétitivité des PME et PMF (PACC-PME/PMF) de la coopération allemande, a initié la formulation d'une vision et d'un plan d'action du secteur privé pour le développement de l'économie numériques au Sénégal.

Le processus d'échanges a été mené en plusieurs étapes (cf. tableau ci-après), à travers une approche participative qui a permis la formulation de propositions consensuelles.

L'atelier organisé en avril 2012, portant lancement du processus de formulation de la vision et des plans d'actions, a en-

PROCESSUS PARTICIPATIF POUR LA FORMULATION DE LA VISION ET DU PLAN D'ACTIONS				
	Date et lieu	Etapes	Acteurs	Résultats
1	27, 28, 29 avril 2012 Saly Portudal	Atelier de « Définition de la vision et du plan d'actions du secteur privé pour le développement de l'économie numérique »	Les entreprises du sous secteur des TIC (environ une quarantaine) et les partenaires de OPTIC	La vision, les orientations stratégiques et une esquisse de plan d'action par commission thématiques sont formulées
2	Siège du PACC à Dakar	Travaux d'élaboration et de finalisation des plans d'actions par commission thématique	Présidents des cinq commissions thématiques et leurs membres	Les plans d'actions de chaque commission thématique sont finalisés
3	28 novembre 2012 Siège CNP Dakar	Atelier de validation technique du document portant vision et plans d'actions du secteur privé pour le développement de l'économie numériques	Les entreprises du sous secteur des TIC et partenaires de OPTIC	Le document portant vision et plan d'actions du secteur privé pour le développement de l'économie numérique est validé.

réalisé la participation d'une quarantaine de chefs d'entreprise du sous secteur. En plus des membres et non membres d'OPTIC, les représentants de la SCA, de l'ESMT, du GIM UEMOA et l'équipe du PACC-PME/PMF GIZ, notamment la Conseillère technique Principale (CTP) et la Conseillère BDS-compétitivité, ont activement pris part aux différentes sessions d'échanges du séminaire résidentiel de trois jours organisé à Saly Portudal

Suite à la définition d'une vision consensuelle pour le développement du sous secteur des TIC pour les cinq prochaines années, l'atelier a permis de réaliser un brainstorming sur les contraintes du sous secteur telles qu'elles sont vécues par les PME, notamment sur les aspects suivants : fournisseurs de matériel informatique, intégrateurs de solutions, éditeurs de logiciels, fournisseurs d'accès Internet, fournisseurs de Téléservices, fournisseurs de services à valeur ajoutée (SVA) etc.

Globallement, les échanges ont permis de mieux cerner les contraintes auxquelles font face les entreprises du sous secteur des TIC et de formuler des mesures d'amélioration classées par dimension clé : juridique, économique, technique et humaine.

***En définitive, et tenant compte de la parfaite cohérence des options du secteur privé avec les orientations stratégiques de l'Etat pour le développement de l'économie numérique, cette initiative a pour finalité :***

- d'une part, d'apporter plus de visibilité sur les contraintes, attentes et besoins des entreprises du sous secteur des TIC***
- et d'autre part, d'offrir à l'Etat un cadre de référence dédié pour la réalisation des objectifs stratégiques définis dans le SNDES 2013-2017.***

## **1.2. Présentation OPTIC**

L'Organisation des Professionnels des Technologies de l'Information et de la Communication au Sénégal (OPTIC) existe depuis Juin 2003 et est un syndicat professionnel représentatif de son secteur. Elle est un syndicat patronal au sens de la législation sénégalaise.

OPTIC est membre du Conseil National du Patronat (CNP) et regroupe les principales entreprises évoluant dans les TIC mais aussi les opérateurs de Télécommunication. Son ancrage dans le CNP lui permet de bénéficier de toute la force et de tous les leviers de la première confédération patronale du Sénégal, représentant 80 % du secteur privé légalement constitué avec 30 groupements professionnels et 5 membres associés selon les dernières enquêtes du Ministère en charge des organisations professionnelles.

OPTIC concourt depuis sa création à la promotion et à la croissance du sous secteur des TIC au Sénégal. C'est une organisation professionnelle qui ambitionne de disposer d'une véritable capacité d'action pour représenter et défendre ses membres auprès de différents organismes institutionnels et des pouvoirs publics mais aussi et surtout de fournir des services/prestations adaptés aux besoins de ses membres pour améliorer leurs performances.

C'est dans ce cadre, qu'elle assure actuellement la vice-présidence de la Grappe TIC et Téléservices de la SCA et constitue de ce fait un interlocuteur central des pouvoirs publics.

Face aux enjeux globaux de développement du Sénégal et aux défis spécifiques qui interpellent le sous secteur des TIC, en particulier la compétitivité et l'innovation, OPTIC souhaite renforcer son rôle d'impulsion et de proposition dans le cadre du Dialogue Public-Privé afin de faire du sous secteur des TIC un levier essentiel du développement économique du Sénégal. Pour ce faire, elle

a réalisé plusieurs activités d'envergure nationale et internationale qui confortent et confirment son rôle et son positionnement dans l'architecture globale du sous secteur des TIC.

Le tableau ci-dessous fournit quelques références sur des activités initiées et mises en œuvre par OPTIC pour promouvoir le sous secteur des TIC et renforcer les capacités de ses membres.

LIEU ET PERIODE	ACTIVITES	RESULTATS CLES
<i>Activités de promotion du sous secteur des TIC</i>		
Dakar, 2005	Forum WEST AFRICA avec le Centre pour le Développement des Entreprises (CDE ProInvest)	Promotion et accroissement des investissements dans le sous secteur avec la signature de partenariats Nord-Sud, Sud-Sud
Bamako, 2006	Forum Novatech avec le Centre pour le Développement des Entreprises (CDE ProInvest)	
Dakar, Mai 2006	Mission d'hommes d'affaires marocains du secteur des TIC, membres en partenariat avec le Centre Marocain de Promotion des Exportations (CMPE) et l'Organisation Professionnelle des TIC du Maroc (APEBI)	Développement des opportunités d'affaires et mise en réseau à travers : <ul style="list-style-type: none"> <li>• présentations des opportunités d'affaires</li> <li>• rencontres d'affaires individualisées entre opérateurs des deux pays</li> <li>• visites en délégations mixtes (Maroc, Sénégal) de grandes entreprises sénégalaises</li> </ul>
Dakar, Juillet 2009	Journée de réflexion sur la problématique des Partenariats Public-Privé (PPP) dans le secteur des TIC, en partenariat avec le CNP	Information et mise à niveau sur le concept et les mécanismes du PPP, incitation au développement de projets PPP dans le sous secteur des TIC
Dakar, décembre 2011	Etude sur la cartographie du secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), appuyé par la GIZ/PACC-PME/PMF	Identification et typologie des acteurs du sous secteur des TIC
Dakar, Mars 2010	Journée de réflexion sur les Marchés Publics	Identification des leviers qui permettront une meilleure prise en charge des besoins des PME du secteur des TIC et un meilleur accès à la commande publique
<i>Activités de renforcement des capacités des membres d'OPTIC</i>		
Dakar, 2007	Initiative « grappe TIC »	Renforcement des capacités des entreprises membres dans les domaines de la stratégie, du marketing et de la finance
Dakar, Juin 2009	Séminaire de formation sur « Le management des projets »	Renforcement des capacités des entreprises membres en management et gestion des projets

## 2. RAPPEL DES PRINCIPALES CONTRAINTES DU SOUS SECTEUR DES TIC

Les principales contraintes identifiées dans le secteur qui limitent voire entravent le développement des entreprises du sous secteur des TIC.

Ces contraintes, qui ont également fait l'objet de larges discussions lors de l'atelier organisé en avril 2012, peuvent être regroupées autour des cinq thèmes clés suivants et détaillées dans le tableau ci-après :

- Accès aux marchés ;
- Financement
- Recherche-Développement et Innovation ;
- Environnement des affaires ;
- Formation.

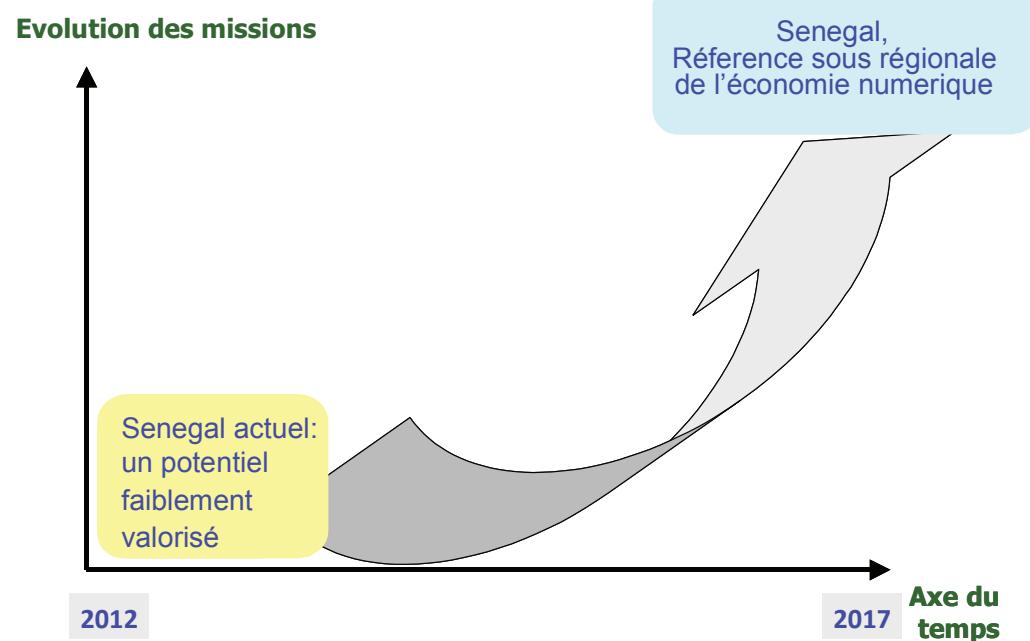


ACCES AUX MARCHES	FINANCEMENT	R/D ET INNOVATION	ENV DES AFFAIRES	FORMATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le retard dans la mise en œuvre du PPP</li> <li>L'instabilité Institutionnelle</li> <li>Le manque d'optimisation des ressources et de l'encadrement des besoins en TIC</li> <li>Le Faible accès du secteur privé local à la commande publique des TIC</li> <li>L'insuffisance des budgets pour les structures publiques en charge des TIC</li> <li>L'existence de circuits de décision trop longs</li> <li>L'absence d'un cadre d'échange en amont de tous les projets informatiques d'envergure ou relevant de la souveraineté nationale</li> <li>Le manque de soutien de l'Etat dans la promotion du savoir faire sénégalais dans les pays « amis »</li> <li>Le manque de dynamisme des missions économiques des représentations diplomatiques sénégalaises</li> <li>L'absence d'un événement majeur de promotion des entreprises et de leur savoir faire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'absence de l'ARTP dans la promotion et le financement du secteur alors que les textes régissant l'agence prévoient qu'1/3 de l'excédent budgétaire soit consacré à la promotion du secteur des TIC</li> <li>La participation des bailleurs est plus orientée sur l'assistance technique au détriment de l'assistance financière</li> <li>Des modes de financement classiques s'appuyant sur des critères qui ne sont pas adaptés à la spécificité des entreprises du secteur TIC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'absence de partenariat entre les Universités et les entreprises du sous secteur ;</li> <li>Faiblesse des ressources dédiées à la recherche et à l'innovation;</li> <li>Absence d'un pôle technologique d'envergure qui regroupe tous les métiers de l'économie numérique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le retard dans la mise en œuvre de l'observatoire national sur les TIC qui doit permettre de mesurer les performances et l'attractivité du Sénégal en matière des TIC</li> <li>L'existence de concurrence déloyale entre les grandes entreprises et les PME du secteur ;</li> <li>L'absence d'une base de données répertoriant l'ensemble des acteurs du secteur et leurs domaines d'intervention (cartographie)</li> <li>Le retard de la défiscalisation sur le matériel informatique ;</li> <li>L'absence d'une stratégie pour booster les exportations de services TIC</li> <li>La non intégration par les textes du sous secteur des Télécom dans le secteur des TIC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible concertation dans l'élaboration des programmes de formation. d'où une inadéquation entre la formation et la demande des entreprises du secteur, qui freine l'évolution de la gamme de services offerts et limite l'innovation ;</li> <li>Faiblesses des ressources dédiées au renforcement de capacités humaines et organisationnelles</li> </ul>



### 3. VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Pour lever les contraintes mentionnées ci-dessus et contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques définis dans le document de Stratégie Nationale de Développement Economique et Social (SNDES) 2012-2017, le secteur privé a défini une vision partagée pour le développement de l'économie numérique, intitulée comme suit : « **Faire du Sénégal une référence de l'économie numérique** ».



La réalisation de cette vision nécessite la prise en charge de deux missions clés :

- Améliorer la compétitivité du sous secteur des TIC
- Développer le marché du numérique.

Ainsi, à partir de la vision et des missions définies, cinq axes stratégiques ont été identifiés pour lever les contraintes actuelles du sous secteur des TIC et mettre en place les conditions cadres de l'émergence de l'économie numérique au Sénégal.

- **Axe 1** : Environnement du sous secteur des TIC
- **Axe 3** : Créativité et l'innovation
- **Axe 5** : Organisation professionnelle forte.
- **Axe 2** : Accès aux marchés et aux investissements
- **Axe 4** : Ressources humaines

## 4. PLANS D'ACTIONS

Pour chaque axe stratégique, un plan d'actions opérationnel a été défini. Les activités ciblées visent globalement à assainir, rationaliser, adapter et moderniser le cadre et les mécanismes de mise en œuvre de la politique du sous secteur des TIC.

Les plans d'actions couvrent une période de trois ans (2012 -2014) et seront évalués en fin 2014 pour tenir compte des résultats enregistrés d'une part et des évolutions majeures du sous secteur des TIC d'autre part. La mise en œuvre des plans d'actions est placée sous la responsabilité de l'organisation professionnelle OPTIC. Toutefois, toutes les parties prenantes du sous secteur seront impliquées, notamment les structures publiques directement concernées par les activités liées aux réformes ciblées.

Le plan d'action se décline suivant le cadre de résultats ci-après :

	AXES	RESULTAT VISE	OBJECTIFS STRATEGIQUES
1	Environnement du sous secteur des TIC	Le cadre institutionnel, juridique et économique des entreprises du secteur des TIC est amélioré	<ul style="list-style-type: none"><li>• Adapter et renforcer le cadre législatif et réglementaire</li><li>• Améliorer l'environnement concurrentiel du secteur des TIC</li><li>• Améliorer et étendre le dispositif d'accompagnement des entreprises TIC</li><li>• Améliorer la gouvernance du secteur</li></ul>
2	Accès aux marchés et aux financements	L'accès des entreprises du secteur des TIC aux marchés et au financement est renforcé.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Favoriser le développement de guichets de financement</li><li>• Favoriser la mise en place de financements innovants et adaptés au secteur</li><li>• Appuyer le développement des partenariats d'affaires</li><li>• Promouvoir l'expertise nationale dans la commande publique</li><li>• Promouvoir l'expertise nationale à l'international</li></ul>
3	Créativité et l'innovation	La créativité et l'innovation dans le secteur TIC sont encouragées et soutenues.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Impulser et soutenir la Recherche &amp; Développement</li><li>• Identifier les besoins des autres acteurs pour développer des relations de</li><li>• Cartographier les compétences</li><li>• Promouvoir la mise en place d'un cadre incitatif pour la créativité et l'innovation</li></ul>
4	Ressources humaines	Le sous secteur des TIC dispose des compétences et profils nécessaires pour booster l'économie numérique	<ul style="list-style-type: none"><li>• Améliorer la qualité des ressources humaines</li><li>• Favoriser l'adéquation des curricula aux besoins des entreprises</li><li>• Augmenter et rendre accessible certains profils rares</li></ul>
5	Organisation professionnelle forte	L'organisation professionnelle (OPTIC) des entreprises du sous secteur des TIC dispose des capacités requises pour assurer la défense et la promotion efficace des intérêts collectifs professionnels de ses membres	<ul style="list-style-type: none"><li>• Améliorer la représentativité de l'organisation</li><li>• Développer les services aux membres</li><li>• Renforcer les moyens d'actions</li></ul>

# Axe 1 : Environnement du secteur des TIC

Axe 1 : Environnement du secteur des TIC									
Résultat clé visé : Améliorer le cadre institutionnel, juridique et économique des entreprises du secteur des TIC									
N°	Objectif stratégique	Activité	Résultat attendu	Acteurs à impliquer	Période de mise en œuvre				
					2012		2013		2014
					T3	T4	T1	T2	T3
1	Adapter et renforcer le cadre législatif et réglementaire	Organiser un atelier national sur le thème de la révision des décrets d'application du code des Télécom et formuler des propositions de plaidoyer pour leur adoption	Les préoccupations du secteur privé des TIC sont mieux prises en compte dans les décrets d'application du code des télécom	ARTP, MITIC, SCA					
2		Elaborer un document de plaidoyer pour la mise en œuvre du dégroupage conformément aux dispositions du code des Télécoms	Les acteurs des TIC investissent plus le sous-secteur des Télécom	ARTP, MITIC, SCA					
3		Réaliser une étude de faisabilité de la mise en place d'un fonds d'appui au développement de services et contenus dans le secteur des TIC et faire le plaidoyer pour la mise en œuvre des recommandations	La r&d est encouragée et soutenue	ARTP, MITIC, PTF					
4		Organiser un atelier national de réflexion sur les besoins d'adaptation du nouveau code des télécom	Les préoccupations et besoins des acteurs du secteur des TIC sont intégrés dans le nouveau code	ARTP, MITIC, SCA, PTF					
5		Organiser un atelier d'échanges sur la mise en place d'instrument de régulation plus adaptés au secteur des TIC	Des propositions consensuelles sont formulées par les acteurs du secteur des TIC pour la mise en place d'instruments de régulation adaptés	ARTP, MITIC, PTF					
6	Améliorer l'environnement concurrentiel du secteur des TIC	Organiser un atelier de définition d'une politique d'incitation de l'offshoring,	L'offre sénégalaise en offshoring est plus compétitive	APIX, ASEPEX, PTF, SCA, MITIC					
7		Organiser un atelier de réflexion sur la mise en œuvre des politiques d'incitation à la sauvegarde du patrimoine numérique (Datacenter, cloud,)	Des propositions et mesures sont formulées pour la mise en place d'une politique de sauvegarde du patrimoine	ADIE, RTP, MITIC, PTF					

# Axe 1 : Environnement du secteur des TIC

Axe 1 : Environnement du secteur des TIC											
Résultat clé visé : Améliorer le cadre institutionnel, juridique et économique des entreprises du secteur des TIC											
N°	Objectif stratégique	Activité	Résultat attendu	Acteurs à impliquer	Période de mise en œuvre						
					2012	2013	2014				
					T3	T4	T1	T2	T3	T4	
8	Améliorer et étendre le dispositif d'accompagnement des entreprises TIC	Réaliser un mémorandum à l'intention du Gouvernement pour promouvoir la signature de conventions avec les pays voisins dans le domaine de la fiscalité pour améliorer la compétitivité à l'export des entreprises du secteur des TIC	Les entreprises du secteur des TIC bénéficient de conditions plus favorables à l'export	ASEPEX, MAF, DGID, CNP, PTF							
9		Organiser des rencontres avec les acteurs ciblés pour identifier les modalités d'accès des entreprises du secteur des TIC au code des investissements	Les entreprises du secteur des TIC bénéficient d'agrément qui favorisent la réalisation de leurs projets de développement	SCA, APIX							
10		Faire un plaidoyer pour récupérer la TOB ou la transformer en TVA	Les entreprises du secteur des TIC bénéficient de conditions fiscales plus favorables et sont plus compétitives	CNP, DGID, MEF							
11		Mettre en place un cadre de dialogue formel entre les différentes parties sur les contraintes de développement du secteur des TIC	Les contraintes de développement du secteur des TIC sont identifiées et prises en charge	CNP, DGID, MEF							
12	Améliorer et étendre le dispositif d'accompagnement des entreprises TIC	Mettre en œuvre le plan d'extension de CTIC Dakar et vulgariser l'incubation au niveau national	Les entreprises du secteur des TIC ont bénéficié d'accompagnement nécessaire à leur croissance et à leur compétitivité	FICTIS, PTF,							
13		Faire un plaidoyer pour la mise en œuvre du projet du cyber village	Un pôle technologique d'envergure est créé et sert de vitrine de l'EN du Sénégal	APIX, ADIE, ARTP, MEF, PTF							

# Axe 1 : Environnement du secteur des TIC

Axe 1 : Environnement du secteur des TIC													
Résultat clé visé : Améliorer le cadre institutionnel, juridique et économique des entreprises du secteur des TIC													
N°	Objectif stratégique	Activité	Résultat attendu	Acteurs à impliquer	Période de mise en œuvre								
					2012		2013		2014				
					T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
14		Identifier des partenaires pour définir un partenariat pour faciliter l'accès des entreprises TIC au processus de mise à niveau	La compétitivité des entreprises TIC est renforcée	BMN, PTF									
15		Développer le réseau haut débit											
16	Améliorer la gouvernance du secteur	Organiser un atelier d'échanges et de plaidoyer pour la mise en place du Haut conseil de l'économie numérique	Des propositions et mesures pratiques sont identifiées pour la mise en place du Haut conseil de l'économie numérique	Présidence, MITIC, ARTP, ADIE, SCA									
17		Organiser un atelier national de réflexion sur la mise en place de L'observatoire de L'E.N.	Les acteurs du secteur des TIC bénéficient d'un instrument d'orientation et d'aide au pilotage du secteur	ARTP, SCA, PTF									
18		Faire un plaidoyer pour assurer la représentation des entreprises du secteur des TIC dans les organes gouvernementaux en charge de la politique et régulation du secteur (ARTP, ADIE)	Les entreprises du secteur des TIC sont associées au processus de négociation et de prise de décision sur la politique et régulation du secteur	ARTP, ADIE, Présidence									

## Axe 2 : Accès aux marchés et aux Financements

Axe 2 : Développement, accès aux marchés et aux financements										
Résultat clé visé : Améliorer l'accès des entreprises du secteur des TIC aux marchés et au financement										
N°	Activités	Résultat attendu	Acteurs à impliquer	Période de mise en œuvre						
				2012	2013	2014				
				T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1
1	Réaliser une étude portant situation de référence du financement des entreprises du secteur des TIC	Les acteurs du secteur des TIC disposent d'une meilleure visibilité sur les besoins de financement des entreprises du secteur ainsi que l'état de l'offre	GIZ, UE, Banque Mondiale, BAD							
2	Elaborer un document de plaidoyer sur la mise en place de guichets de financement adaptés aux besoins des entreprises du secteur des TIC	Les entreprises du secteur des TIC ont un meilleur accès au financement pour réaliser leurs programmes/projets de développement	MEF, MITIC, SCA, PTF							
3	Organiser un atelier national sur la définition et la mise en œuvre des mécanismes d'incitation et de soutien au développement de consortium d'entreprises des TIC	Le partenariat d'affaires entre entreprises du secteur des TIC se densifie et favorise leur éligibilité aux gros projets TIC	SCA, MEF, MITIC, APIX, PTF							
4	Mettre en place un système de normes pour les entreprises du secteur des TIC	Les services et produits des entreprises du secteur des TIC sont réalisés conformément aux normes standards.	BMN, SCA, APIX, UEMOA							
5	Organiser chaque année le salon de l'EN	Les entreprises du secteur des TIC disposent d'un espace de promotion de leurs produits et services qui favorise le développement de partenariats d'affaires.	PTF, ASEPEX, MEF, ARTP UEMOA							

## Axe 2 : Accès aux marchés et aux Financements

Axe 2 : Développement, accès aux marchés et aux financements										
Résultat clé visé : Améliorer l'accès des entreprises du secteur des TIC aux marchés et au financement										
N°	Activités	Résultat attendu	Acteurs à impliquer	Période de mise en œuvre						
				2012	2013	2013	2014	2014	2014	2014
				T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1
		favorise le développement de partenariats d'affaires.								
6	Créer un IT awards	Les performances des entreprises du secteur des TIC sont encouragées et bénéficient d'une meilleure vulgarisation	PTF, CNP UEMOA							
7	Créer une revue IT	Le secteur des TIC bénéficie d'une meilleure visibilité	PTF UEMOA							
8	Créer un portail d'informations sur les marchés TIC	Les acteurs ciblés disposent d'informations régulières et actualisées sur le marché des TIC	CTIC, ARTP, PTF UEMOA							
9	Elaborer un document de plaidoyer pour la création d'un pôle TIC dans les différentes missions économiques des représentations diplomatiques du Sénégal à l'étranger	Les entreprises du secteur des TIC bénéficient d'une promotion institutionnelle au niveau international pour développer leurs portefeuilles d'activités	MAE, ASEPEX, BAILLEURS DE FONDS UEMOA							

# Axe 3 : Créativité et l'innovation

Axe 3 : Créativité et innovation													
Résultat clé visé : Favoriser la mise en place d'un écosystème pour impulser la créativité et l'innovation dans le secteur TIC													
N°	Objectif stratégique	Activité	Résultat attendu	Acteurs à impliquer	Période de mise en œuvre								
					2012		2013		2014				
					T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
1	Impulser et soutenir la Recherche & Développement	Organiser des évènements de mobilisation et d'incitation des jeunes pour le secteur des NTIC et pour la création et l'innovation (start-up weekends, barcamp, etc.)	Les orientations, recommandations et mesures permettant la mise en place d'un fond de soutien à l'innovation technologique sont proposées	ESMT, Universités, IAM, Ministère FP									
2		Créer un prix de l'innovation	Les acteurs du secteur des TIC disposent d'informations sur les évolutions et tendances clés du secteur	ARTP, MEF, MITIC, PTF									
4		Organiser des évènements de mobilisation et d'incitation des jeunes pour le secteur des NTIC et pour la création et l'innovation (start-up weekends, barcamp, etc.)	Les jeunes sont sensibilisés sur les débouchés du secteur des TIC et portent de plus en plus leurs choix sur les programmes de formation dédiée										
5		Créer un prix de l'innovation	Les projets à haute valeur ajoutée sont encouragés et primés	CTIC, ARTP, PTF									
		Mettre à jour les études de la DASP et de l'APIX sur l'identification des niches porteuses dans le secteur des TIC et définir des stratégies de soutien	Les niches porteuses dans le secteur des TIC sont identifiées et promues	DASP, APIX, ARTP, CTIC, JOKKOLABS, PTF									
7	Identifier les besoins des autres acteurs pour développer des relations de partenariat	Organiser des rencontres périodiques avec les représentants des autres secteurs de l'économie	Des relations d'échanges et de partenariat sont tissées avec les autres secteurs de l'économie et favorisent un meilleur ciblage des besoins en technologie	SCA, MITIC, PTF									

## Axe 3 : Créativité et l'innovation

Axe 3 : Créativité et innovation									
Résultat clé visé : Favoriser la mise en place d'un écosystème pour impulser la créativité et l'innovation dans le secteur TIC									
N°	Objectif stratégique	Activité	Résultat attendu	Acteurs à impliquer	Période de mise en œuvre				
					2012		2013		2014
					T3	T4	T1	T2	T3
	relations de partenariat								
8		Identifier et répertorier les projets de modernisation par l'informatisation et le numérique dans le secteur public et parapublic	Les entreprises du secteur des TIC ont une bonne connaissance des besoins du secteur public et parapublic et des partenariats sont noués	ARTP, GIZ, MITIC					
9	Cartographier les compétences	Réaliser la situation de référence des compétences des entreprises du secteur des TIC	Une situation de référence est disponible et les besoins en renforcement de capacité des entreprises du secteur des TIC sont identifiés	Instituts de recherche, ESMT, IAM, UGB					
12	Promouvoir la mise en place d'un cadre incitatif pour la créativité et l'innovation	Organiser un atelier national de réflexion sur la mise en place d'un cadre juridique incitatif pour la créativité et l'innovation dans le secteur des TIC	Les entreprises du secteur des TIC bénéficient d'un cadre juridique propice à la réalisation de leurs projets innovant	GIZ, PTF, ARTP, APIX					

# Axe 4 : Ressources humaines

Axe 4 : Développement des ressources humaines										
Résultat clé visé : Doter le secteur des TIC des compétences et profils nécessaires pour booster l'économie numérique										
N°	Objectif stratégique	Résultat attendu	Acteurs à impliquer	Période de mise en œuvre						
				2012	2013	2013	2014	2014	2014	2014
				T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1
1	Etablir une cartographie des métiers et compétences pour le secteur des TIC	Les métiers et compétences dans le secteur des TIC sont répertoriés et définis et servent de référence pour identifier les profils nécessaires au développement des activités	ESMT/ESP/UGB/M inistère de l'enseignement supérieur et Min des TICS/PTF/ JOKKOLABS							
2	Développer le réseautage / mutualisation des compétences	La mise en place de consortium via les différents acteurs est facilitée	CTIC							
3	Elaborer un programme de renforcement des capacités des entreprises du secteur TIC	Un document de référence est élaboré sur les besoins de renforcement des capacités des entreprises du secteur des TIC et sert de base de négociation avec les PTF pour son financement	SIGN UP/ CTIC/ ESMT							
4	Développer des partenariats avec les instituts de formation pour les inciter à inclure dans leur curricula des diplômes spécifiques aux TIC	Les curricula proposés par les établissements de formation répondent aux profils ciblés par les entreprises du secteur des TIC	CTIC/Instituts de formation							
5	Signer des conventions de partenariat avec les institutions d'appui à la formation professionnelle	Les entreprises du secteur des TIC ont accès aux programmes d'assistance à formation professionnelle	FONDEF, ADEPME/GIZ, BMN							
6	Réaliser un mémorandum pour la création du « Grand prix du Chef de l'Etat pour l'Economie Numérique »	Les projets innovants et qui contribuent fortement au développement de l'économie numérique sont primés et vulgarisés.	CTIC, Présidence, MITIC, Instituts de formation Medias							

# Axes 5 : Organisation professionnelle forte

Axe 5 : Organisation professionnelle forte au service de ses membres										
Résultat clé visé : Doter OPTIC des capacités nécessaires pour assurer la défense et la promotion des intérêts collectifs professionnels de ses membres										
N°	Objectif stratégique	Activité	Résultat attendu	Acteurs à impliquer	Période de mise en œuvre					
					2012	2013	2014			
					T3	T4	T1	T2	T3	T4
1	Améliorer la représentativité de l'organisation	Définir et mettre en œuvre un plan d'actions pour accroître l'adhésion des entreprises du secteur des TIC à OPTIC	Les entreprises du secteur des TIC du Sénégal sont membres d'OPTIC et la considèrent comme leur organisation de représentation au plan national, régional et international	PTF						
2		Réaliser et mettre en œuvre un plan de développement stratégique d'OPTIC	OPTIC dispose d'une meilleure visibilité sur son environnement, sur les besoins de ses membres ainsi que de l'organisation cible à mettre en place	PTF						
3		Mettre en place un portail d'informations sur les questions liées à l'environnement économique, juridique et social des entreprises du secteur des TIC	Les entreprises du secteur des TIC sont informées et prennent une part active aux débats portant sur le développement du secteur des TIC	PTF						
4		Elaborer des propositions sous forme de mémorandums pour une meilleure prise en compte des besoins de développement du secteur des TIC lors de l'élaboration des politiques et programmes	Les politiques et programmes de l'état en matière de TIC intègrent les orientations formulées par les acteurs du secteur.	PTF						

## Axes 5 : Organisation professionnelle forte

Axe 5 : Organisation professionnelle forte au service de ses membres										
Résultat clé visé : Doter OPTIC des capacités nécessaires pour assurer la défense et la promotion des intérêts collectifs professionnels de ses membres										
N°	Objectif stratégique	Activité	Résultat attendu	Acteurs à impliquer	Période de mise en œuvre					
					2012	2013	2014	T3	T4	T1
5		Evaluer chaque année la politique de développement des TIC, et présenter officiellement les conclusions au Premier Ministre	Les acteurs du secteur des TIC se prononcent sur les résultats enregistrés en matière de promotion et développement des TIC et formulent au gouvernement des propositions alternatives.	PTF						T2
6		Elaborer un plan de communication pour renforcer la visibilité des activités initiées par les acteurs du secteur des TIC	Les initiatives et propositions de mesures émanant des acteurs du secteur des TIC sont mieux connues et suscitent une large adhésion auprès du grand public	PTF						
7		Mettre en place un partenariat avec les médias	Le développement du secteur des TIC bénéficie d'une bonne couverture médiatique et est considérée comme une priorité de l'action gouvernementale	MEDIAS						

## Axes 5 : Organisation professionnelle forte

Axe 5 : Organisation professionnelle forte au service de ses membres										
Résultat clé visé : Doter OPTIC des capacités nécessaires pour assurer la défense et la promotion des intérêts collectifs professionnels de ses membres										
N°	Objectif stratégique	Activité	Résultat attendu	Acteurs à impliquer	Période de mise en œuvre					
					2012	2013	2014	T3	T4	T1
8	Développer des services aux membres	Organiser chaque année le Salon du Numérique	Les entreprises du secteur des TIC disposent d'un événement annuel à dimension nationale et internationale pour promouvoir leurs services et produits	ARTP, MITIC, PTF						
9		Organiser des Business Fora Sectoriels	Les débouchés et opportunités liés à l'économie numériques sont connus des milieux professionnels ciblés et des partenariats d'affaires sont noués							
10		Mettre en place un dispositif d'assistance permanent aux entreprises du secteur des TIC notamment en matière juridique et fiscale	Les entreprises du secteur des TIC disposent d'un guichet d'information et de services adaptés à leurs besoins d'assistance	CNP/COMMISSION FISCALITE						
11		Elaborer et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités des entreprises du secteur des TIC membres d'OPTIC	Les entreprises membres de OPTIC disposent de sessions de renforcement de leurs capacités leur permettant de s'adapter et à de rester compétitifs							
12		Etablir un partenariat avec les compagnies d'assurances pour faciliter l'accès à l'assurance maladie des membres	Des services mutualisés de qualité sont offerts aux membres	SACA, FSSA						
13		Définir un projet d'acquisition d'un siège pour OPTIC	OPTIC, organisation professionnelle de référence dans le secteur des TIC, dispose d'un cadre de travail adapté et attractif pour ses membres							

## Axes 5 : Organisation professionnelle forte

Axe 5 : Organisation professionnelle forte au service de ses membres										
Résultat clé visé : Doter OPTIC des capacités nécessaires pour assurer la défense et la promotion des intérêts collectifs professionnels de ses membres										
N°	Objectif stratégique	Activité	Résultat attendu	Acteurs à impliquer	Période de mise en œuvre					
					2012	2013	2014	T3	T4	T1
14	Améliorer le cadre de travail et renforcer les capacités d'intervention de l'organisation									
		Renforcer les moyens humains par le recrutement de deux agents (administratif et technique)	OPTIC dispose d'un personnel au profil adéquat pour réaliser les missions assignées et assurer à ses membres des prestations continues et de qualité	PTF						
		Doter OPTIC d'équipements et de fournitures de bureaux adaptés et fonctionnels	OPTIC dispose de bureaux fonctionnels et attractifs pour accueillir et fournir des prestations diversifiées à ses membres	PTF						
		Organiser des voyages d'études et de partage d'expériences auprès de structures similaires réputées	Les bonnes pratiques en matière d'organisation et de prestations aux membres sont identifiées auprès de structures similaires et permettent à OPTIC de s'adapter et de se moderniser	PTF						
15		Organiser à Dakar un atelier sous régional pour mettre en place le réseau des organisations de défense et de promotion des entreprises du secteur des TIC	Promouvoir les échanges d'expériences et le plaidoyer pour le développement du secteur des TIC dans l'espace CEDEAO.	PTF, UEMOA						
16										
17										